



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 50

Séance du 24 février 2025

Le Vingt-Quatre Février Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 11 février 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUE Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
/
/
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien,
MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
/
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin,
MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
JUGÉ Joseph, titulaire
/
CHANCEREL Philippe, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
GIBOIRE Jean-Paul, suppléant
RESTIF Vincent, titulaire
DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, LIVENAIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
/
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
/
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BRÉHIN Colette (Laubrières), GENDRY Daniel (Niafles), LEFÈVRE Laurent (Quelaines St Gault), BALOCHE Dorinne (Renazé), GILLES Pierrick (St Michel de la Roë), CLAVREUL Yannick (Simplé)

Étaient absents : BANNIER Géraldine (Courbeville), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Dorinne BALOCHE a donné pouvoir à Patrick GAULTIER

Florence BÉZIER a donné pouvoir à Laurence MANCEAU

Laurent LEFÈVRE a donné pouvoir à Christine DE FARCY DE PONTFARCY

Colette BRÉHIN a donné pouvoir à Christian BERSON

Yannick CLAVREUL a donné pouvoir à Odile GOHIER

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe CHANCEREL, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-02/30 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du : 24 février 2025

**OBJET 2025-02/30 : RESSOURCES HUMAINES
PÔLE ENVIRONNEMENT – RESPONSABLE INFORMATIQUE**

Monsieur GUINEHEUX Dominique, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle au Conseil communautaire que le service informatique est un service qui monte en compétences depuis plusieurs années. Ce service doit pouvoir répondre aux différentes demandes des utilisateurs, mais également développer des projets structurants pour la collectivité.

Il est notamment prévu :

- Un développement des projets informatiques,
- Un montage de marché sur la gestion de support en lien avec le prestataire informatique,
- Un montage de marché à bons de commandes pour les fournitures,
- La création de conventions avec les communes,
- L'amélioration de l'assistance auprès des usagers,
- Le développement d'outils métiers.

Il est nécessaire :

- De supprimer le poste de « Responsable maîtrise d'œuvre, suivi de chantier et informatique »,
- À compter du 1^{er} mars 2025,
- À temps complet 35/35^{ème},
- Sur les cadres d'emplois des Ingénieurs Territoriaux et des Techniciens Territoriaux.

Il est donc proposé :

- De créer un poste de « Responsable maîtrise d'œuvre et suivi de chantier »,
- À compter du 1^{er} mars 2025,
- À temps complet 35/35^{ème},
- Sur le cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux.

- De créer un poste de « Responsable du service informatique »,
- À compter du 1^{er} mars 2025,
- À temps complet 35/35^{ème},
- Sur les cadres d'emplois des Techniciens Territoriaux et des Adjoints Techniques Territoriaux.

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de l'EPCI.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines du 27 janvier 2025,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 4 février 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À l'unanimité (50 VOTANTS)

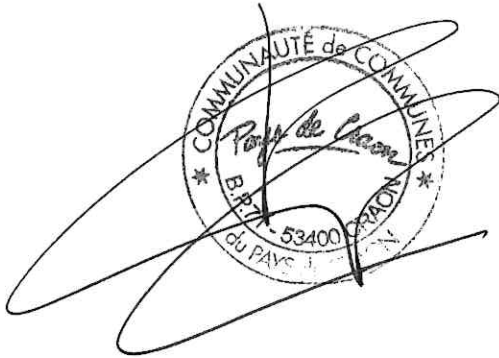
- ⇒ **VALIDE** la suppression d'un poste de « Responsable maîtrise d'œuvre, suivi de chantier et informatique », à temps complet (35/35^{ème}), sur les cadres d'emplois des Ingénieurs Territoriaux et des Techniciens Territoriaux, à compter du 1^{er} mars 2025.
- ⇒ **VALIDE** la création d'un poste de « Responsable maîtrise d'œuvre et suivi de chantier », à temps complet (35/35^{ème}), sur le cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux, à compter du 1^{er} mars 2025.

- ⇒ **VALIDE** la création d'un poste de « Responsable du service informatique », à temps complet (35/35^{ème}), sur les cadres d'emplois des Techniciens Territoriaux et des Adjointes Techniques Territoriaux, à compter du 1^{er} mars 2025.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 février 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Philippe CHANCEREL



A handwritten signature in black ink, which appears to be "Philippe Chancerel", written over a horizontal line.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250224-DELIB20250230-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025
Publication : 04/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

